



FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Traitement de protection - Revêtements

Wetrok Mepol 2000

Le traitement de protection respectueux de l'environnement et sans sel métallisé





Wetrok Mepol 2000



Valeur pH (concentré): 7–8

Ingrédients importants:

Polymères, Cires, Résines solubles dans les alcalis, Solvants, Tensioactifs, Agent conservateur

Recommandation de dosage:



Traitement de protection
non dilué

MÉTHODES
Finder



APPLICATION

- le traitement de protection sans sel métallique
- pour le traitement des revêtements de sol durs et élastiques (PVC, linoléum, pierres naturelles et artificielles, etc.)

PROPRIÉTÉS

- à base de polymère et de cire
- de satiné à haute brillance
- La diffusion de vapeur reste garantie
- produit de protection sans métaux lourds
- écologique car sans sels métalliques ni polymères fluorés
- forme un film de protection et d'entretien polissable et résistant à l'eau

ATTENTION

- bien agiter avant emploi
- ne convient pas aux revêtements de sols sensibles à l'eau et à l'humidité (p. ex. anhydride), aux zones mouillées et aux zones situées à l'extérieur
- traiter les revêtements de sol poreux avec Porosol avant d'utiliser ce produit
- application à des températures de 15 à 25 °C et à 30-70 % d'humidité relative
- avant chaque utilisation, vérifier qu'il s'agit bien d'un revêtement au pH neutre

RECOMMANDATIONS D'USAGE

Enduisage (traitement de protection)

Le revêtement de sol doit être exempt de tout revêtement ancien et doit être propre et sec (humidité résiduelle <3 %, méthode CM). Dépoussiérer/aspirer à sec un revêtement de sol. Appliquer 2-3 fines couches du produit de protection par section. Bien laisser sécher le sol entre les couches (60 minutes au minimum). Si nécessaire, polir à sec avec un pad de polissage après séchage intégral (2-3 jours).

STOCKAGE

À conserver dans le bidon d'origine entre 15 °C et 25 °C et protéger des rayons du soleil. Fermer le bidon lorsqu'il n'est pas utilisé. À protéger contre le gel.

Durée de conservation (non ouverte): 24 Mois

Wetrok AG est en mesure de déclinier toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation inappropriée. Respecter les recommandations spécifiques de nettoyage et d'entretien du fabricant de revêtement de sol.